

d'enseignement professionnel et technique au pays. Des recherches menées par le ministère fédéral du Travail ont révélé la nécessité de multiplier et d'améliorer les moyens de formation technique et professionnelle, à la fois dans les écoles et dans l'industrie, par suite des progrès rapides en technologie et de leurs effets sur la demande de personnel spécialisé et les besoins de formation, par suite aussi du problème de l'abandon des études, de la pénurie de main-d'œuvre spécialisée, de l'insuffisance des programmes de formation dans l'industrie, et de l'accroissement rapide de la population de 15 à 19 ans.

Le progrès de plus en plus rapide de la technologie, particulièrement évident dans les années d'après-guerre, a amené une demande accrue de travailleurs possédant une instruction et une formation de niveau plus élevé et capables de s'adapter à un milieu de travail en évolution constante. On n'a qu'à regarder ce que deviennent les occupations pour constater le besoin croissant d'instruction et de formation. Des études rédigées au ministère fédéral du Travail indiquent que pendant la période 1958-1959 les emplois spécialisés, professionnels et de bureau représentaient 54 p. 100 environ du total des emplois au Canada et que les emplois semi-spécialisés et non spécialisés en représentaient quelque 30 p. 100. De plus, les métiers qui évoluaient le plus rapidement étaient ceux qui exigent le plus de formation et d'instruction. De 1949 à 1959, les emplois professionnels ont augmenté de 71 p. 100, les emplois spécialisés, de 38 p. 100, les emplois de bureau, de 34 p. 100, tandis que les emplois semi-spécialisés et non spécialisés n'ont augmenté que de 24 p. 100.

En même temps que se produisait ce changement dans la structure de l'emploi, le Canada s'est trouvé aux prises avec le grave problème des jeunes qui quittent l'école trop tôt. La plupart des jeunes qui entraient dans les rangs de la main-d'œuvre n'avaient pas reçu une instruction et une formation suffisantes pour répondre aux besoins de l'industrie. Environ un tiers des jeunes qui sont entrés à l'école primaire ces dernières années l'ont quittée en 8^e année ou avant. Un autre tiers a quitté avant d'avoir terminé le cours secondaire.

A cet égard, le Canada va faire face à un problème encore plus grave dans les dix prochaines années. La population de 15 à 19 ans augmentera d'environ un quart de million de personnes de 1960 à 1965 et dans les cinq années suivantes, d'un nombre encore plus grand. Il est indispensable, par conséquent, que ces jeunes reçoivent le genre d'instruction et de formation qui les conduira à une vie active satisfaisante dans le monde de demain.

Le niveau d'instruction et de formation de ceux qui font déjà partie de la main-d'œuvre est aussi un sujet d'inquiétude. Environ 43 p. 100 de la main-d'œuvre en 1960 avait une instruction du niveau de la 8^e année, ou moindre; pourtant les transformations technologiques ont créé le besoin de travailleurs plus instruits et plus spécialisés. Les programmes de formation dans l'industrie n'ont pas évolué assez rapidement pour répondre à la demande croissante de travailleurs spécialisés ni au besoin pressant de moyens de formation. Entre 1946 et 1956, sur les 280,000 travailleurs spécialisés qui sont entrés dans les rangs de la main-d'œuvre, 110,000 venaient de l'étranger. Le recours intensif à l'immigration en vue de trouver des techniciens et des travailleurs spécialisés indique que le développement des ressources du Canada en main-d'œuvre a été négligé dans une mesure considérable. Le Canada ne peut plus compter sur l'immigration comme source principale de main-d'œuvre qualifiée parce que les pays d'où venaient d'habitude une telle main-d'œuvre ont aussi un grand besoin de travailleurs spécialisés.

La loi de décembre 1960 sur l'assistance à la formation technique et professionnelle a résulté de la prise de conscience de toutes ces circonstances et elle a changé de façon décisive le cours de formation technique et professionnelle. En principe, la nouvelle loi prévoit une assistance grandement accrue aux provinces en vue de leur permettre de mieux répondre au besoin urgent au Canada de former à la fois les jeunes et les adultes.

Organisation de l'enseignement et de la formation professionnels.—L'organisation de l'enseignement et de la formation professionnels au Canada varie d'une province à l'autre et même à l'intérieur des provinces. Il existe d'abord trois genres d'institutions qui donnent un enseignement professionnel: les écoles de métiers, les écoles secondaires, les